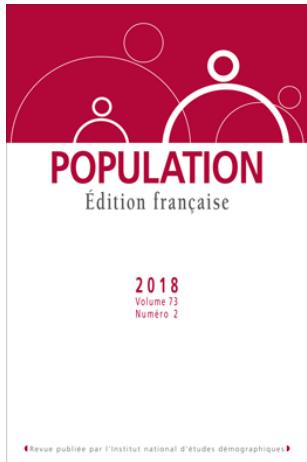


Paris, le 25 septembre 2018

Vient de paraître POPULATION 2018, n° 2



[Consultez le sommaire et l'ensemble des résumés de ces articles de la revue Population 2018, n° 2](#)

ZOOM SUR

PRIX JEUNE AUTEUR-E 2018

L'effet d'une politique d'État sur les migrations DOM-métropole. Les enseignements des recensements de 1962 à 1999

Marine HADDAD

Cet article propose de nouvelles perspectives d'analyse de la démographie de quatre départements français d'outre-mer (DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion). Quels sont les effets des politiques publiques de population, portées notamment par le Bureau pour la migration des DOM (Bumidom, 1963-1981) et ses successeurs, sur les migrations vers la métropole ? Les recensements de 1968 à 1999 permettent de mesurer l'ampleur et la structure de ces flux migratoires au cours du temps, ainsi que leur poids dans la population des natifs des DOM. S'appuyant sur des régressions en différences de différences, cette analyse permet de mesurer l'effet des politiques menées par le Bumidom. Elle montre que cet organisme a favorisé la croissance des migrations, également alimentées par les inégalités socioéconomiques entre les DOM et la métropole. Alors que l'offre d'enseignement supérieur dans les DOM et la part de bacheliers ne progressent pas au même rythme, les aspirations scolaires peuvent également être motrices des migrations. La comparaison des ultramarins restés dans les DOM avec ceux partis en métropole révèle que, depuis 1968, ces derniers sont caractérisés par un niveau d'études plus élevé. [Télécharger l'article](#)

Contact chercheure :

Marine HADDAD (Sciences Po Paris- Crest) - marie.haddad@sciencespo.fr

L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences.

Agnès Guillaume et Clémentine Rossier

Suite au référendum irlandais de mai 2018 largement en faveur de l'avortement, seuls deux pays européens, Malte et Andorre, ne donnent toujours pas aux femmes le droit de décider de mettre un terme à une grossesse dans ses premières semaines. Hors des frontières de l'Europe, les situations sont très diverses, mais l'avortement reste illégal ou restreint à certaines conditions dans un grand nombre de pays, notamment ceux du Sud. Cette situation est non seulement contraire au droit de chacune à disposer librement de son corps, mais entre en contradiction avec d'autres droits reconnus internationalement comme le droit à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, le droit à la santé pour tous ou le droit de décider du nombre et de l'espacement de ses naissances. Cette chronique « Question de Population » propose un vaste panorama international des enjeux autour de l'avortement, des difficultés de mesure et des solutions pour y faire face. Elle fait le point sur les législations en vigueur, les données les plus récentes sur la fréquence de l'avortement et les méthodes en usage, ainsi que les conséquences de l'avortement sur la santé et la vie des femmes.

L'avortement est une pratique de régulation de la fécondité utilisée par les femmes en cas d'absence ou d'échec de la contraception. Les législations régulant sa pratique vont, selon les pays, de l'autorisation à la demande de la femme à un accès restrictif voire une interdiction totale. Lorsqu'il est acquis, ce droit est fréquemment remis en question. Les débats entourant la légalisation se centrent sur le droit des femmes, celui de l'embryon et les conséquences sanitaires des avortements non sécurisés. Mais légal ou interdit, les femmes du monde entier recourent à l'avortement, avec de grandes disparités dans l'intensité de sa pratique et de ses conséquences sanitaires et sociales. Les niveaux de sécurité de l'avortement sont divers dans le monde (avortement sécurisé, à risque modéré ou grave), mais se sont améliorés avec la diffusion de l'avortement médicamenteux, en particulier dans certains pays où l'accès légal est restreint, se substituant aux méthodes les plus à risque. Les données disponibles sont très hétérogènes : des statistiques sanitaires dans les pays où il est légal, aux données d'enquêtes à complétudes variables, en passant par des estimations sophistiquées dans les pays où son accès légal est restreint. [Téléchargez ici et consultez l'intégralité de cet article](#)

Contacts chercheures :

Agnès Guillaume (IRD-Centre Population et Développement) - agnes.guillaume@ird.fr

Clémentine Rossier (Université de Genève-Ined) - clementine.rossier@ined.fr

Sommaire complet de Population 2018, n° 2

Prix jeune auteur-e 2018

Le mot du président du jury

Manuel Ordorica Mellado

L'effet d'une politique d'État sur les migrations DOM-métropole. Les enseignements des recensements de 1962 à 1999

Marine Haddad

Synthèse sur une question de population

L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences

Agnès Guillaume et Clémentine Rossier

Articles

Aider un parent âgé dépendant. Configurations d'aide et interactions dans les fratries en France

Quitterie Roquebert, Roméo Fontaine, Agnès Gramain

Quels logements et quels quartiers ? L'intégration résidentielle des immigrés en France

Haley McAvay

Recours au congé parental chez les immigrés pères d'un premier enfant en Suède : la durée passée dans le pays compte-t-elle ?

Bibliographie critique

Pour recevoir les articles, veuillez adresser vos demandes à service-presse@ined.fr

A propos de l'Ined :

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche aux niveaux national et international. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 11 unités de recherche, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

Ined Éditions, service des éditions de l'institut, contribue à la diffusion de ces savoirs dédiés aux sciences de la population, à travers des ouvrages, la revue trimestrielle bilingue *Population*, et le bulletin mensuel de vulgarisation scientifique *Population & Sociétés*. Les collections d'ouvrages s'organisent autour d'études sociodémographiques, historiques et méthodologiques.

Contacts presse :

Courriel : service-presse@ined.fr

Mimouna KAA BECHE-SMARA - Assistante de presse - tél. : +33 (0)1 56 06 20 11

Mathilde CHARPENTIER - Directrice de la communication - tél. : +33 (0)1 56 06 57 28

Suivez-nous sur :  